

Travailleur social (h/f)

Offre n° 0033240628002018

Publiée le 04/07/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : C.C.A.S. SALLES

11 allée du Champs de Foire

33770 Salles

Lieu de travail : Salles

Poste à pourvoir le : 01/10/2024

Date limite de candidature : 03/08/2024

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Motif de vacance du poste

Poste vacant temporairement suite à une disponibilité de courte durée

Durée de la mission : 12 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Inclusion sociale > Travail social et développement social

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. A

Assistant socio-éducatif

Métier(s) : [Travailleur ou travailleuse social](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

Le " bien vivre " ensemble est au coeur de nos préoccupations et le CCAS en est l'élément moteur en développant une action générale de prévention, d'accompagnement et d'animation sociale sur la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Afin de créer un quotidien plus solidaire et plus égalitaire, le CCAS met en œuvre une offre de services de proximité pour tous les Sallois, en facilitant l'accès aux droits pour toutes les familles.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif, rattaché à la commune. Il a pour vocation de mettre en œuvre la politique sociale municipale. Le CCAS de Salles s'inscrit pleinement dans l'organisation de la commune, même s'il a une existence administrative et financière distincte de la commune. Le CCAS a pour objectif de recevoir, écouter, conseiller, orienter les usagers sur leurs démarches relatives au domaine social. Il propose un accompagnement social, administratif, budgétaire aux Sallois qui en ont besoin.

Les aides proposées par le CCAS peuvent être matérielles, alimentaires mais aussi administratives pour faciliter l'accès aux droits. Le CCAS demeure comme l'institution locale de l'action sociale de proximité.

Missions / conditions d'exercice :

Accueil et orientation tout public.

- * Participation à la tenue de l'accueil inconditionnel pour tout public
- * Gestion des domiciliations ;
- * Instruction des demandes d'aides sociales légales et facultatives ;
- * Participation aux commissions d'attribution des aides financières ;
- * Suivi des bénéficiaires de l'aide alimentaire en lien avec l'animatrice social et les travailleurs sociaux de référence (MDS, CAF...) ;
- * Gestion de la régie d'urgence.

Accompagnement social des personnes seules ou en couples sans enfants à charge qui résident sur la commune

- * Mobilisation des dispositifs liés à l'accès aux droits ;
- * Accompagnement administratif et budgétaire (aide alimentaire, surendettement, DALO, APA, MDPH...)
- * Demande d'aide financière au CCAS et auprès des partenaires
- * Accompagnement des demandes de mesures de protection auprès du tribunal des tutelles ;
- * Suivi des situations complexes du service d'aide et d'accompagnement à domicile ;
- * Prévention des expulsions

Animation du Point Relais CAF

- * Suivi des statistiques hebdomadaire CAF selon la convention ;
- * Participer aux formations annuelles CAF ;
- * Information de premiers niveaux, simulations, aide à la constitution dossier, information et orientation vers un technicien CAF au besoin.

Référente Logement - Bureau enregistreur des demandes de logement social.

- * Aide à la constitution du dossier logement social
- * Référente pour les bailleurs sociaux pour l'orientation des dossiers.
- * Participation aux commissions.
- * Recenser tous les dossiers de demande de la commune
- * Gestion du logement d'urgence
- * Accompagnement des ménages hébergés dans le logement d'urgence

Tâches subsidiaires :

- * Alimentation du logiciel métier ;
- * Participation aux réunions accompagnement social (directrice, animatrice et agent d'accueil) du CCAS et aux réunions d'équipe (incluant le service d'aide à domicile)
- * Participation aux réunions partenariales (MDS, réunions partenaires sociaux du Val de l'Eyre...)
- * Participation aux différentes manifestations organisées par le CCAS ;
- * Suppléance de la directrice du CCAS en binôme avec la responsable du service d'aide à domicile ;
- * Suppléance de l'agent d'accueil du CCAS partagé avec l'ensemble de l'équipe ;
- * Réaliser le bilan d'activité du service accompagnement social ;

Profils recherchés :

Les connaissances théoriques :

- * Diplôme d'Etat d'ASS ou CESF ;
- * Connaissances du secteur public et particulièrement des CCAS
- * Connaissance des différents publics aidés ;
- * Connaissance des institutions, des dispositifs et des acteurs de l'aide sociale ;
- * Maîtrise des politiques publiques dans le secteur de l'action sociale (RSA, MPDH, surendettement, logement, santé, insertion...);

Les " savoir-faire " :

- * Maîtriser l'outil informatique ;
- * Maîtriser les techniques d'accompagnement individuel et pratique de l'écoute active ;
- * Evaluer les demandes du public ;
- * Instruction des demandes d'aide sociale et d'accès aux droits ;
- * Savoir développer un réseau de partenaires ;

Les " savoir-être " :

- * Sens du service public : continuité, égalité de traitement, poursuite de l'intérêt général... ;
- * Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve ;
- * Être courtois, poli et respectueux ;
- * Être autonome, efficace et rigoureux ;
- * Être force de proposition ;
- * Être ponctuel ;
- * Disposer d'une aisance relationnelle ;
- * Avoir une forte capacité d'adaptation et de réactivité ;
- * Avoir des aptitudes à travailler en autonomie comme en équipe ;

Contact

Contact : 0556883010

Informations complémentaires :

Merci d'adresser un CV + lettre de motivation à candidatures@ville-de-salles.com

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.